



Lundi 21 septembre 2020

COMUNIQUE DE LA FNEC FP FO MARTINIQUE

Lors de notre première réunion de préparation de la rentrée scolaire 2020, la FNEC FP FO Martinique a préconisé la tenue de conseil d'école dans le primaire et de CHS dans les établissements du second degré, pour vérifier la mise en place de conditions sanitaires adaptées à l'établissement et au protocole. Nous avons également exigé des conditions des conditions de travail dignes dans l'intérêt des élèves et des personnels.

Après 3 semaines de classe, nous constatons que :

- Les conditions sanitaires ne sont toujours pas respectées dans plusieurs établissements
- Les conditions de travail se sont dégradées dans certains cas.
- Les personnels sont mécontents du type de masque qui nous a été donné dans plusieurs établissements avec la contrainte de devoir les laver à chaque fois.
Plus de 75 % des collègues ne portent pas ce masque qui n'est pas approprié pour le personnel. Ils doivent dépenser personnellement pour acheter des masques appropriés et préserver leur santé.
- Plusieurs postes ne sont toujours pas pourvus dans quelques disciplines.

Par conséquent, nous exigeons de la part des chefs d'établissements et de Monsieur le recteur :

- L'organisation de conseil d'école pour les écoles primaires et de CHS au niveau du secondaire, avec des comptes- rendus et des préconisations à respecter.
- La distribution de masques appropriés à tous les personnels pour exercer notre métier sans accroître les risques de dégradation de notre santé.
- L'affectation de personnel formé dans tous les postes d'enseignement, d'encadrement vie scolaire et de santé.

Il en va de votre responsabilité de garantir les conditions sanitaires et d'améliorer les conditions de travail, afin de permettre aux personnels d'exercer leur profession en toute quiétude et dans de bonnes conditions, pour l'intérêt de la communauté scolaire.

Jocelyn PRESENT
Secrétaire Académique de la FNEC FP FO Martinique
Secrétaire Académique du SNETAA FO Martinique